

ABONNEMENTS

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE.
Canada: 12 mois, \$3.00; 6 mois, \$1.50
Etats-Unis: 12 mois, \$3.00; 6 mois, \$1.50
Les abonnements sont de 6 mois et datent
du 1^{er} mai. 15 de chaque mois.
Il y a un cent sera de \$4.00 s'il n'est pas
payé d'avance.

EDITION HEBDOMADAIRE.
Canada: 12 mois, \$1.00.
Etats-Unis: 12 mois, \$1.00.
Les abonnements de cette Edition seront
variément payables d'avance.

COURRIER DE ST. HYACINTHE.

Politique, Agricole, Commercial, Littéraire et d'Annonces.

Vol. 28

Edition Semi-Quotidienne.—St. Hyacinthe, P.Q.—Jeudi 30 Septembre 1880

No. 90

Adresses d'Affaires

TELLIER, DELABRÈRE ET BEAUCHEMIN
AVOCATS.
Tiennent leur bureau sur la rue St. Denis.
MM. TELLIER, DELABRÈRE & BEAUCHEMIN
Suivront les cours Criminelles et Civiles.
LOUIS TELLIER
BOUCHER DELABRÈRE.
A. O. T. BEAUCHEMIN.
St. Hyacinthe, 15 Avril 1879.

JACQUES, TELLIER & BEAUCHEMIN
AVOCATS.
WATERLOO, P. Q.
Ils suivront toutes les Cours du district.
Waterloo, 30 Septembre 1879.

TURCOT & FRÈRE
MEDECINS-CHIRURGIENS
Coin des rues Cascades & Mondor.
ST. HYACINTHE.
Dr. J. E. Turcot. Dr. G. H. Turcot.
Août 1880

L. S. ADAM
NOTAIRE.
Bureau: Rue Ste. Anne.
M. Adam a ouvert un Bureau d'Agent Gé-
néral et se chargera de toute affaire que l'on
voudra bien lui confier, tel que collection,
vente d'immeubles, etc., etc.
St. Hyacinthe, 6 Août 1874.—125.

LE DOCTEUR FRÉDÉRIC-DESPARS
médecin et chirurgien etc.,
informe ses amis et le public de St. Hyacinthe
et des environs qu'il vient d'ouvrir dans le
Bloc Belhumeur (près de la pharmacie du Dr.
St. Jacques), rue St. Denis un bureau où il pourra
être consulté à toutes heures du jour et de la
nuit. Le Dr. ayant suivi un cours spécial pour
l'étude des maladies des yeux et des oreilles,
croit être en état de traiter convenablement ces
affections.
Résidence privée au-dessus de son office

DENTISTE.
L. TRUDEAU, --- Dentiste
Rue Mondor,
Porte Voisine de M. C. Ledoux.
A l'honneur d'informer le public de St. Hyacin-
the et des environs qu'il vient d'ouvrir un Bu-
reau en cette ville où il sera visible à toute
heure du jour.
DENTISTES de toutes sortes faits à demande
St. Hyacinthe, 8 Mai, 1879.

JACQUES FOURNIER
HUISSIER C.S.
Magenta, Comté de Rouville
M. Fournier étant bien connu dans tout le
comté de Rouville, se chargera de toute collec-
tion qui lui sera envoyée, et de toute agence
de journaux et autres.
De bonnes garanties seront offertes à ceux
qui l'emploieront.
Magenta, Août 1878.

HOTEL NATIONAL
Tenu par
ANTOINE DAME, ST. CESAIRE
Cet hôtel vient d'être remis à neuf et offre
aux voyageurs tout le confort d'un hôtel de
première classe. Une vaste salle est à la dis-
position des commis voyageurs.
Juillet 1878

REGLEMENTS
Relatifs à la disposition de certaines terres
de la Couronne devant servir au Chemin
de Fer du Pacifique.
DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR.
Ottawa, 14 Octobre 1878.
AVIS PUBLIC est par le présent donné que
les dispositions suivantes, qui seront con-
sidérées être applicables aux terres se trouvant
dans la province du Manitoba, et dans les ter-
ritoires situés à l'ouest et au nord-ouest d'icel-
les, sont substituées aux règlements portant la
date du 9 juillet dernier, et déterminant la ma-
nière de disposer des terres publiques situées
dans un rayon de 110 milles (cent dix milles)
de chaque côté de la ligne du chemin de fer du
Pacifique, lesquels dits règlements sont par le
présent annulés:—
1. Jusqu'à ce que le nivellement ultérieur et
final du dit chemin de fer ait été fait à l'ouest
de la rivière Rouge, et pour l'utilité de ces ré-
glements, la voie du dit chemin de fer sera sup-
posée se trouver sur la quatrième base ouest, à
l'intersection de la dite base avec la ligne qui
se trouve entre les rangées 21 et 22, à l'ouest
du premier méridien principal, pour de là se
diriger en suivant une ligne directe jusqu'au
confluent des rivières Shell et Assiniboine.
2. Les terrains situés de chaque côté de la
ligne seront respectivement divisés en bandes
de la manière suivante:
(1) Une bande de cinq milles de chaque côté
du chemin, immédiatement en contact avec
lui sera appelée la bande A;
(2) Une bande de quinze milles, située de
chaque côté du chemin, et voisine immédiate
de la bande A, sera appelée la bande B;
(3) Une bande de vingt milles située de cha-
que côté du chemin, et voisine immédiate de la
bande B, sera appelée la bande C;
(4) Une bande de vingt milles, située de cha-
que côté du chemin, et voisine immédiate de la
bande C, sera appelée la bande D; et
(5) Une bande de cinquante milles, de cha-
que côté du chemin et voisine immédiate de la
bande D, sera appelée la bande E.

3. Les sections portant les numéros pairs
dans chaque township qui se trouve dans les
différentes bandes ci-dessus érites, seront af-
fectées aux *homesteads* et aux pré-émissions, de
160 acres chacun, respectivement.
4. Les sections portant les numéros impairs
dans chaque township seront formées
aux *homesteads* ou pré-émissions et réservées et
reconnues comme terres du chemin de fer.
5. Les terres du chemin de fer situées dans
les différentes bandes seront vendues aux prix
suivants: Dans la bande A, \$5 (cinq piastres)
l'acre; dans la bande B, \$4 (quatre piastres)
l'acre; dans la bande C, \$3 (trois piastres)
l'acre; dans la bande D, \$2 (deux piastres)
l'acre; dans la bande E, \$1 (une piastre) l'acre;
et les termes de vente seront comme suit: Un
dixième payable au comptant, lors de l'achat;
et la balance, payable en neuf versements an-
nuels égaux, avec intérêt au taux de six pour
cent par année sur ce qui reste dû.
6. Les terres affectées aux pré-émissions dans
les différentes bandes seront vendues aux con-
ditions et aux prix suivants: dans les bandes
A, B et C, à \$2.50 (deux piastres et cinquante
centimes) l'acre; dans la bande D, à \$2 (deux
piastres) l'acre; et dans la bande E, à \$1 (une
piastre) l'acre. Les termes de vente seront
comme suit: Quatre dixièmes de la somme to-
tale, et les intérêts de cette dernière au taux de
six pour cent par an, devront être payés à l'ex-
piration de trois années à partir de la date d'en-
trée en possession; les autres six dixièmes de-
vront être payés en six paiements annuels à
partir de la date de l'achat avec intérêt au taux
mentionné, sur telle balance du prix d'achat
qui d'année en année restera impayée.
7. Tous les paiements, soit pour les terres du
chemin de fer, soit pour les pré-émissions, dans
les différentes bandes, seront faits en argent,
et non avec des certificats (*scrips*) ou des man-
dats militaires ou de police.
8. Tous les argents reçus en paiement de
terres pré-émisses ou de terres du chemin de fer
au chemin de fer, de la même manière que les
argents reçus en paiement des terres du chemin
de fer, en sus et au-delà des prix indiqués.
9. Ces dispositions auront un effet rétroactif,
en ce qui concerne toutes les inscriptions ou
entrées de *homesteads* et de pré-émissions, ou en
ce qui concerne les ventes de terres du chemin
de fer, faites en vertu des règlements du 9 de
juillet, lesquels sont par le présent annulés, et
il sera tenu compte de tous les paiements faits
en sus et au-delà des prix indiqués.
10. L'ordre en conseil du 9 de novembre 1877
concernant les terres entièrement affectées au
chemin de fer dans la province du Manitoba,
ayant été annulé, toutes les personnes qui se
sont établies de bonne foi sur les dites terres,
en vertu du dit ordre du conseil, paieront en
vertu de ces dispositions pour les terres pré-
émisses, le prix fixé dans chacune des bandes.
Lorsqu'une personne aura pris deux quarts de
section, en vertu de tel ordre du conseil, elle
pourra garder en vertu de ces dispositions com-
me *homestead*, le quart de section sur lequel elle
se sera établie, et comme pré-emption, l'autre
quart de section, — que ce *homestead* et cette pré-
emption se trouvent, ou non, sur une section
portant un numéro pair. Tous les argents
payés par telle personne pour les terres qu'elle
aura prises, en vertu du dit ordre du conseil,
seront portés au crédit de sa pré-emption, quart
de section, en vertu de l'ordre du conseil men-
tionné, aura le privilège de la garder comme
homestead et pourra prendre un autre quart de
section, comme pré-emption, l'argent déjà payé
par lui, devant être porté au crédit de telle pré-
emption.
11. Toutes les prises de possession de terres
seront soumises aux dispositions suivantes rela-
tives au droit de passage du chemin de fer du
Pacifique à travers des terres non affectées au
chemin de fer de colonisation du gouvernement
faisant sa jonction avec le dit chemin de fer:
a. Si le chemin de fer traverse une terre oc-
cupée comme *homestead*, le gouvernement aura le
droit de passage libre de même qu'il pourra
construire librement les stations là où elles se-
ront jugées nécessaires.
b. Lorsque le chemin de fer traversera des
pré-émissions ou des terres du chemin de fer,
prises avant la date actuelle, le gouvernement
pourra prendre possession de telle partie du dit
terrain qui sera nécessaire pour les stations ou
les salonniers, et le propriétaire pourra seule-
ment réclamer le prix par lui payé au gouver-
nement pour tel terrain à raison de tant de
l'acre.
c. Si après la localisation finale du chemin
de fer à travers les terres non arpentées mais
non prises à cette époque, il se trouve que quel-
que personne occupe des terres qui ont l'intérêt
public exigé de garder, le gouvernement se ré-
servant le droit de prendre possession de telle
terre en payant à l'occupant la valeur des
améliorations par lui faites.
12. Les réclamations provenant de l'occupan-
tion après la date actuelle, d'un terrain non ar-
penté, lors de la prise de possession, et pouvant
être compris dans les limites affectées par les
règlements ci-dessus ou par leur application
ultérieure à de nouveaux territoires, seront doré-
navant réglées conformément aux conditions
ci-dessus relatives aux terres qui se trouvent
dans la zone particulière où cet établissement
pourra être situé, sujet à l'opération de la sous
section de la section 11 de ces règlements.
13. Toutes les entrées faites après la date de
l'occupation, pour des terres inoccupées dans
les limites de la Saskatchewan, seront consi-
dérées comme provisoires jusqu'à ce que le tracé
de la ligne ait été fixé à travers les territoires,
après quoi de ces règlements en tant qu'ils
s'appliqueront à la zone particulière où se trou-
vent ces terres, sujet toutefois à l'opération de
la sous-section de la section 11 de ces règle-
ments.
14. En vue de favoriser la colonisation en
réduisant le prix des matériaux de construction
le gouvernement se réserve le droit d'accorder
des licences renouvelables chaque année, en
vertu de la section 52 de "l'Acte concernant
les terres fédérales," situées dans les diverses
zones ci-dessus désignées, et toute occupation
ou vente de terres dans les limites du territoire
auquel s'appliquent ces licences, seront pour le
moment sujettes à l'opération de ces licences.
15. Il est bien compris que les dispositions
ci-dessus, n'affecteront pas les sections 11 et 29
qui sont les terres réservées aux écoles publi-
ques, et les sections 8 et 20 qui sont des terres
de la compagnie de la Baie d'Hudson.
On pourra se procurer tous les renseignements
nécessaires en s'adressant au Bureau des terres
fédérales, à Ottawa, ou à l'agent des terres fé-
dérales à Winnipeg, ou aux agents locaux à
Manitoba ou dans les Territoires.
Par ordre du ministre de l'Intérieur,
J. S. DENNIS,
Député ministre de l'Intérieur.

IMPRIMERIE DU COURRIER DE ST. HYACINTHE

L'Atelier est fourni d'un Matériel
Neuf et dans les derniers goûts, et de tout
ce qui est nécessaire pour entreprendre l'im-
pression de
Livres, Brochures, Ci cu-
lares, Prospectus,
et autres ouvrages plus ou moins volumineux.

aussi
CARTES DE VISITE OU D'AFFAIRES.
MEMORANDUMS,
TETES DE COMPTE,
LETTRES FUNERAIRES
AFFICHES,
PANCARTES,
PLACARDS,
PROGRAMMES.
De toute Grandeur. De toute Couleur. Avec
Dorure ou plusieurs couleurs. Sur Papier Blanc
ou de Couleur, ou sur Carte ou Carton.

BLANCHES
DE TOUTES SORTES
POUR
AVOCAT, NOTAIRE, GREFIER, HUIS-
SIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
D'ECOLE OU MUNICIPALITÉ.
Blancs de Rôle, Listes Electorales.

FARMER'S JOURNAL. 1 fois par semaine. Abonnement \$1.
COURRIER DE ST. HYACINTHE
Est publié à Deux Editions, et est le plus répandu dans
cette partie de la province; Il offre un grand avantage aux per-
sonnes qui veulent annoncer avec profit.
Edition de 3 fois par semaine: Prix d'abonnement au Canada et
aux Etats-Unis, 12 mois \$3.00; 6 mois \$1.50.
Si l'abonnement n'est payé qu'à la fin de l'année, il sera
chargé \$4.00.

COURRIER DE ST. HYACINTHE ET JOURNAL
D'AGRICULTURE.
Publié 1 fois par semaine, à une très grande circulation et offre de
grands avantages aux annonceurs qui veulent s'a-
dresser à la Classe Agricole.
Abonnement 12 mois d'avance \$1.00 au Canada et Etats-Unis.
BOUCHER L. BRUÈRE, Éditeur-Propriétaire.

CHÉMIN DE FER Q. M. O. & O.
CHANGEMENT D'HEURES.
A PARTIR DE
MERCREDI 23 JUIN 1880
Les trains marcheront comme suit:

DEPART.	Mixte.	Malle.	Express.
Hochelaga à Hull.	1.00 a.m.	8.30 a.m.	3.15 p.m.
Arrive à Hull.	10.30 "	12.40 p.m.	9.25 p.m.
Hull à Hochelaga.	1.00 "	8.20 a.m.	5.05 p.m.
Arrive à Hochelaga.	10.30 "	12.30 p.m.	9.15 p.m.
Hochelaga à Québec.	6.00 "	10.00 p.m.	3.00 p.m.
Arrive à Québec.	8.00 a.m.	6.30 a.m.	9.25 p.m.
Québec à Hochelaga.	5.30 p.m.	9.30 p.m.	10.10 a.m.
Arrive à Hochelaga.	8.00 a.m.	6.30 a.m.	4.40 p.m.
Hochelaga à St. Jérôme.	5.30 p.m.		
Arrive à St. Jérôme.	7.15 "		
St. Jérôme à Hochelaga.	6.45 a.m.		
Arrive à Hochelaga.	8.00 "		

(Trains locaux entre Hull et Aylmer)
Les Trains laissent la Station du Mile-End
sept minutes plus tard.
Les magnifiques Chars Palais sur tous les
Trains Passagers, et élégants Chars Dortoirs
sur les Trains de Nuit.
Les Trains pour et d'Ottawa se relieront avec
les Trains pour et de Québec.
Les Trains du Dimanche partent de Montréal
et de Québec à 4 h P.M.
Tous les Trains marchent d'après l'heure de
Montréal.
Bureau Général: 13, Carré de la Place d'Ar-
mes.
Bureau des Billets, 202, rue St. Jacques. 13
Place d'Armes, Montréal.
Vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, Québec.

L. A. SENECAI,
Surintendant-Général

CHÉMIN DE FER DE JONCTION
DU
LAC CHAMPLAIN & ST. LAURENT.

TABLEAU DES HEURES
COMMENCANT MARDI, LE 20
JUILLET, 1880.

MILES.	STATIONS.	EXPRESS.	MÉLÉ.	No. 1	No. 3
		A.M.	P.M.		
	Stanbridge.	6.40	2.45		
2 1/2	Bedford.	6.48	2.57		
5	Mystic.	6.56	3.10		
14	Farnham.	7.15	3.50		
20	L'Ange-Gardien.	7.35	4.15		
26	Abbottsford.	7.55	4.37		
31	St. Pie.	8.12	5.00		
		5.35			
40	St. Joseph (St. Hyac.)	8.40	5.50		
		5.55			
41	St. Rosalie (Traver)	8.45	6.00		
48	St. Simon.	9.05	6.30		
53	St. Hugues.	9.25	6.50		
62	St. Guillaume.	9.50	7.30		

STATIONS	A.M.	P.M.
St. Guillaume.	8.00	4.57
9 St. Hugues.	8.40	5.22
	9.05	
14 St. Simon.	9.10	5.37
21 St. Rosalie (Trav.)	9.45	5.57
	9.50	
22 St. Joseph (St. Hyac.)	10.00	6.05
31 St. Pie.	10.40	6.30
36 Abbottsford.	11.05	6.47
42 L'Ange-Gardien.	11.30	7.07
48 Farnham.	11.55	7.25
57 Mystic.	12.35	7.50
59 1/2 Bedford.	12.47	7.58
62 Stanbridge.	1.00	8.05

CONNECTIONS:
Train No. 1, à Stanbridge avec l'Express
de Boston, Providence, Worcester,
Springfield, et villes de la Nouv.-Ang.
A Farnham avec l'Express sur le V. C.
allant à Montréal.
A St. Hyacinthe avec l'Express du GTR
allant à Montréal.
A St. Guillaume avec l'Express du S. E.
allant à Sorel à 10.00 a.m.
Train No. 2, à St. Guillaume avec le train
mélé de Sorel.
A St. Hyacinthe avec le train mélé de
Montréal et l'Express pour Montréal.
A Stanbridge avec le train mélé pour
St. Jean.
Train No. 3, à Stanbridge avec le train
mélé de St. Albans.
St. Hyacinthe avec l'Express pour Montr.
Train No. 4, à St. Guillaume avec l'Ex-
press de Sorel.
A St. Hyacinthe avec l'Express de Mont-
A Stanbridge avec l'Express pour Bos-
ton, Providence, Springfield, et tous
les endroits de la Nouvelle Angleterre.
J. R. FOSTER,
St. Hyacinthe, 20 Juil. 1880. Sur'ed.

HOTEL D'UNION.
Tenu par
GODFROI GENDREAU
Roxton-Falls.
Hotel à Lawrenceville.
TENUE par ALFRED CHEVALIER.
Les voyageurs trouveront à cet hôtel tout le
confort désirable, bons lits, bonne table et
bonnes écuries pour les chevaux. Enfin les
voyageurs trouveront que cet hôtel est tenu
pour un hôtel de première classe.
ALFRED CHEVALIER.
Lawrenceville septembre 1877.

THIS PAPER MAY BE FOUND ON
FILES AT GEO. P.
NEWSPAPER ADVERTISING BUREAU (10 SPRUCE
STREET), WHERE AD-
VERTISING CONTRACTS
may be made for it in
NEW YORK.



TRANSPORT DES MALLES.

BUREAU de POSTE ST. HYACINTHE
2 DECEMBRE 1878.

DISTANCES.	MALLES.	FRAIS.
A.M. P.M.		A.M. P.M.
8 00	Montréal, l'Ouest,	
9 45	St. Hilaire et la	10 00 10 00
	riv. Chamblé	
8 00	Island Pond	4 00
11 00	Québec.	10 00
8 00	St. Damase, St. Domi-	
8 00	nique, St. Pie.	9 45
9 00	St. Hugues, Ste. Ro-	
	salie, St. Simon.	9 45
00	St. Amos, Bernabé	
	St. Judo, St. Louis	
	de Bonsecours.	9 45
11 00	Laprélation, les	
	Mardi, Joudit et Sa-	
	med.	11 30

Les Lettres enregistrées doivent être dépo-
sées au moins 15 minutes avant la fermeture
des malles.
Le bureau de poste est ouvert au public de
8 h A.M. à 6 h P.M., depuis le 1^{er} Septembre au
1^{er} Mai, et de 8 h A.M. à 7 h P.M., depuis le 1^{er}
Mai au 1^{er} Septembre.
E. L. R. COUILLARD-DESPRES,
Maître de Poste.

12-78-ae-25

CHEMIN DE FER GAND TRONC

DE MONTREAL A L'EST

	Mélé.	Passager.	Local.	Passager.
	A.M.	P.M.	P.M.	A.M.
Montréal.	7 00	3 15	10 10	10 00
St. Lambert.	7 25	3 35	30 10	10 20
Belœil.	8 55	4 08	37 10	10 53
St. Hilaire.	9 00	4 13	45 10	10 58
St. Madeleine.	9 22	4 25	13	
St. Hyacinthe.	9 50	4 45	50 11	11 30
St. Rosalie.	1000			
Britania Mills.	1020	5 00		
St. Liboire.	1028	5 05		11 55
Upton.	1040	5 14		12 03
Acton.	1105	5 30		12 22
Richmond.	1245	6 30		2 30
Sherbrooke.	2 40	7 25		3 30
Compton.	3 47	7 57		4 05
Coaticook.	4 30	8 15		4 25
Danville.	1 15			3 00
Arthabaska.	2 25			3 46
Québec.	6 30			7 30

DE L'EST A MONTREAL.

	Passager.	Local.	Passager.	Mélé.
	P.M.	A.M.	A.M.	A.M.
Québec.	8 25			9 45
Arthabaska.	1130			2 25
Danville.	1227			3 45
Coaticook.	1035		7 23	9 00
Compton.	1055		7 40	9 40
Sherbrooke.	1130		8 09	10 43
Richmond.	2 00		9 10	12 45
Acton.	3 10		9 55	2 27
Upton.	3 30		10 08	2 58
St. Liboire.	3 40		10 15	3 07
Britania Mills.			1020	3 07
St. Rosalie.				3 40
St. Hyacinthe.	4 10	6 30	1035	5 27
St. Madeleine.	7 00	1052	4 25	15
St. Hilaire.	4 50	7 20	1104	4 50
Belœil.	4 55	7 25	1108	4 58
St. Lambert.	5 40	8 25	1137	5 59
Montréal.	6 00	8 45	1157	6 30

27. Septembre 1880.

LIBRAIRIE

KEROACK.

LIVRES DE RECOMPENSES.
Livres de Messes, de Prières et
LIVRES DE LITTÉRATURE.
ARTICLES DE DÉCORATION,
IMAGES, CHROMOS, CADRES,
Ornements et Orfèvreries d'Eglise,
ENGINS,
HUILE D'OLIVE GARANTIE.
Une Grande variété des articles ci-dessus ar-
rives par le "Polytechnique" et le "Sarmatien".
M. KEROACK continue toujours comme par
le passé son commerce de
NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE
Maison Correspondante à Montréal, SENECAI
& CIE, No. 184 Rue Notre-Dame, Importateurs
et Fabricants d'Ornements et Bronzes d'Eglise.
Quelques personnes ne connaissant pas la
nature d'un commerce de Commissionnaire,
dans les principaux centres commerciaux, qui
se charge d'acheter et d'importer les articles
qu'on ne trouve pas facilement dans le dé-
pôt. Ainsi toutes les personnes qui se trou-
vent dans ces cas sont priées de correspondre
avec
M. A. KEROACK,
St. Hyacinthe, 19 Juin 1879.

CALENDRIER.

1880. Samedi, 30 Sept. Lever Cou. 5 57. 5 42. Coucher. 6 57. 6 42.

1 Ven. 30. 31. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31.

1 Ven. 30. 31. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31.

1 Ven. 30. 31. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31.

COURRIER DE ST. HYACINTHE.
St. Hyacinthe, 30 Septembre 1880.

LE SAGUENAY.
SEPTIÈME LETTRE.

A bord du Saint Laurent, 29 août.

Dans ma lettre d'hier je vous parlais de la fertilité du territoire du Saguenay et des espérances qu'il fait concevoir pour la colonisation de nos terres incultes. J'indiquais aussi que le commerce d'exportation est en droit d'attendre d'un domaine où le blé peut donner un si fort rendement, où l'élevage des animaux peut se faire sur une aussi grande échelle. Cependant l'avenir du Saguenay est subordonné à une question vitale pour les habitants qui y sont établis. Toutes les facilités offertes à l'agriculture, au commerce et à l'industrie manufacturière ne seront rien ou à peu près rien, tant que des communications rapides n'auront pas été établies avec les grands centres de la province. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, le Saguenay ne sera véritablement un pays d'avenir que lorsqu'un chemin de fer l'aura mis en relation directe avec le reste du pays. Tout est là, et c'est la question à l'ordre du jour pour l'intelligente population de ce beau territoire. Elle le comprend si bien qu'elle soupire après l'instant où il lui sera donné de voir la locomotive traîner à sa remorque des chars chargés de produits agricoles.

C'est quand on est sur les lieux qu'on remarque l'isolement dans lequel se trouve cette brave colonie. Ayant à franchir des distances de 10 20 30 ou 35 lieues pour venir à Chicoutimi ou à St. Alphonse; étant obligé de parcourir de nouveau ce chemin pour retourner à domicile, comment peut-on croire que l'agriculture puisse prospérer et qu'une industrie quelconque puisse s'implanter dans des endroits aussi reculés? La conséquence est que le colon est obligé de vendre le surplus de sa consommation à vil prix au marchand. Il est facile de comprendre sous quel désavantage se trouve le malheureux cultivateur qui est obligé de parcourir une distance de 20 40 ou 60 lieues aller et retour pour opérer la vente de ses produits au centre le plus proche.

En 1877 il est descendu 7000 minots de blé du lac St. Jean à Chicoutimi, et 6000 minots en 1878. C'est peu si on songe à l'étendue du territoire; il n'est guère facile qu'il en soit autrement si on songe à la distance à parcourir.

Depuis notre départ de St. Alphonse, le Samedi, pour l'intérieur du pays, jusqu'au jeudi suivant à notre arrivée à Chicoutimi, il a été impossible à notre parti d'excursionnistes de recevoir la moindre nouvelle de ce qui se passait même à Québec ou à Montréal; point de journaux pour nous renseigner, point de télégraphe pour nous apprendre les événements quotidiens, et nous étions dans une complète ignorance de tout ce qui se passait dans le monde.

Cela me rappela naturellement les commencements pénibles des défrichements dans les townships de l'est et en particulier de ce qu'on appelait "les bois francs". Je me disais à quoi sont dus les progrès qui ont été réalisés depuis 40 ans, dans le grand espace compris entre Drummond et Lotbinière d'un côté et Stanstead et la Beauce de l'autre? Evidemment aux voies de communication, et spécialement à la construction du chemin de fer du Grand Tronc. Les comtés de Drummond et Arthabaska, de Richmond, de Mégantic, une partie de Lotbinière et de Dorchester n'étaient rien avant d'être sillonnés par ce chemin: c'était l'immense forêt, sans habitations. Que le regard se promène aujourd'hui sur le même espace de terrain, et il sera étonné des défrichements qui ont été faits depuis 1850. Tout est vie et mouvement dans les townships de l'est; le commerce s'est développé avec une rapidité étonnante; il y a là une population pleine d'espérances parce qu'elle possède un chemin de fer qui est pour elle un bienfait inestimable.

Ils sont donc prévoyants et pleins de patriotisme les hommes qui veulent doter la vallée du lac St. Jean d'un chemin de fer qui sera son salut et déterminera une population vaillante de jeunes colons à s'emparer du sol dans cette contrée si fertile et si pleine d'avenir. Ils sont pré-

voyants, car, aussitôt construit, ce chemin opérera les mêmes merveilles que le Grand Tronc a opérées dans l'est; ils sont pleins de patriotisme, car ils auront contribué à ouvrir à la colonisation une des parties les plus importantes de la province de Québec.

Déjà les travaux de ce chemin sont commencés, et au 1er décembre prochain, 35 milles seront livrés au commerce entre Québec et St. Raymond. La compagnie qui est dirigée par des hommes comme MM. James Ross, E. Beaudet, W. Baby et autres a été fondée au capital de \$5,000,000. Elle a obtenu du gouvernement provincial une subvention de \$6000 par mille, jusqu'à concurrence de \$600,000, et la ville de Québec accorde de son côté \$2,500 par mille jusqu'à concurrence de \$450,000.

La longueur de la voie ferrée sera à peu près de 175 milles. De St. Raymond le chemin prenant une direction nord-ouest atteindra la rivière Batiscan et, passant à travers la belle vallée qu'arrose ce cours d'eau, il se rendra directement au lac St. Jean, à Notre Dame du lac probablement, en longeant le lac Édouard et le lac des Commissaires.

D'après le rapport des explorateurs la vallée de la Batiscan renferme des terres très propres à la culture et bien fertiles, et dans mon voyage, on m'a dit qu'en arrière du lac St. Jean, les colons pénètrent dans l'intérieur et formaient même déjà des établissements dans les environs du lac des Commissaires. Ils étaient satisfaits de la qualité du sol.

Il n'y a aucun doute que ce chemin trouvera un aliment puissant dans le commerce de bois qui ne fera que se développer dans cette belle région forestière. Entre Québec et le lac St. Jean, il traversera treize rivières importantes qui seront comme autant de points où l'industrie prendra son essor.

M. l'arpenteur Horace Dumais, chargé par le gouvernement provincial de faire une exploration du pays compris entre le lac St. Jean et la rivière St. Maurice, en 1874, écrivait au ministre des terres de la Couronne que les vallées de la Ouïatchouane, de la Bostonnais, de la Batiscan, de la petite Bostonnais et de la Croche contiennent presque un million d'acres de terres arables dont la moitié se trouve dans le comté de Chicoutimi. On comprend qu'avec de telles données, on ne peut que former des vœux pour la réussite d'une entreprise éminemment nationale et qui pourra rapporter à ses promoteurs d'excellents bénéfices.

Je termine ici mes remarques, en demandant pardon au lecteur pour le peu d'ordre que j'ai apporté dans ma narration, non but en écrivant ces lettres n'ayant pas été de faire une œuvre littéraire remarquable, mais seulement d'attirer l'attention sur une partie de notre territoire qui est peu connue et mérite de l'être.

C'est avec plaisir et beaucoup d'intérêt que j'ai visité ce pays; le voyage a été pour moi instructif et profitable; j'ai fait la connaissance, partout où j'ai passé, de personnes aimables et pleines d'égards; de colons intelligents, aimant le sol qui les a vus naître; de prêtres dévoués et animés du patriotisme le plus pur. J'ai constaté les espérances que fait concevoir ce grand domaine; j'ai compris le bien immense que fera la construction d'une voie ferrée pour l'exportation des produits de l'agriculture et je conserverai de tout ce j'ai vu le plus charmant souvenir.

SUCRE DE BETTERAVE DANS LE MAINE.

Dans les différents discours qui ont été faits pour démontrer aux cultivateurs de nos paroisses les avantages de la culture de la betterave à sucre, on a cité l'exemple de la France et d'autres pays de l'Europe. Quand à l'Amérique, on a dit que c'était la rémunération de cette culture, il a été démontré qu'un arpent en betteraves pouvait donner \$40 en argent, tous frais déduits, en supposant un rendement de quinze tonnes à l'arpent.

Un fait qui s'est passé assez près de nous l'an passé vient corroborer ce que nous avons dit déjà; c'est le résultat obtenu dans l'état du Maine par les cultivateurs américains qui alimentent la fabrique de sucre de betteraves construite il y a 18 mois à Portland par M. Guennert, le même qui a voulu établir une manufacture de ce genre à St. Hyacinthe.

Nous attirons tout particulièrement l'attention des cultivateurs sur ce qu'écrit le Secrétaire-Trésorier de la fabrique de Portland. Nous empruntons la citation au *Courrier du Canada*.

"L'année dernière notre fabrique a retiré de 9000 tonnes de betteraves 900 tonnes de sucre et de mélasse que nous avons vendus pour un montant d'un demi-million de dollars. Nous avons réalisé un profit modéré. Cette année nous espérons travailler plus de betteraves et faire une plus grande quantité de sucre

que l'année dernière. A commencer le 10 octobre nous espérons fabriquer tous les jours 30,000 lbs. de sucre. La seule difficulté que nous ayons rencontrée jusqu'ici dans la Nouvelle Angleterre, a été d'avoir des betteraves en quantité suffisante pour que la fabrication du sucre soit considérable et par là même lucrative. L'année dernière, les fermiers qui avaient des terres propices et bien cultivées, ont réalisé \$100 par arpent de leur récolte. Cette récolte les a payés mieux qu'aucune autre. Cette année les cultivateurs espèrent avoir une récolte bien plus considérable de betteraves avec moins de travail et de dépense. Ceux qui se sont engagés dans cette industrie, loin de se décourager, sont de plus en plus persuadés que c'est une source de richesse pour l'agriculture."

Poeles! Poeles! Poeles!!!
CHEZ RAYMOND ET FRÈRE.
Poeles à Pournaux de 24 et 3 pieds. Poeles à cuisine en grande variété. Vieille fonte prise en échange.

SIR JOHN.

Nous lisons dans la *Minerve*:
Sir John A. MacDonald, accompagné de l'honorable M. Chapleau, est passé à Montréal hier après-midi, venant de Québec et se rendant à Ottawa. Plus de 200 personnes sont allées le saluer à la gare d'Hochelaga. De ce nombre se trouvaient entr'autres l'honorable M. Trudel, l'honorable juge Loranger, l'honorable procureur-général Loranger, l'hon. M. Beaulieu, MM. Desautels, M. P., Ryan, M. P., Quimet, M. P., Mousseau, M. P., Desjardins, M. P., Coursol, M. P., Thomas White, M. P., Stephenson, M. P., DeCosmos, M. P., Poupore, M. P., Tassé, M. P., Vallée, M. P., Vachon, M. P., Bergeron, M. P., Taillon, M. P., Robitaille, M. P., MM. les chevaliers Allard, Thibault, Jeannotte et Dubuc, et MM. A. Lacoste, J. M. Loranger, A. Dubord, J. B. Rolland, V. Hudon, L. A. Sénécal, G. Boivin, O. Givie, Prieur, Bourgeois, etc., etc.

Sir John descendit du char officiel, au milieu des applaudissements de la foule, pour serrer la main à ses amis et recevoir leurs félicitations. M. Nantel, président du Club Cartier, s'avança alors et lut l'adresse suivante:

Au Très-Honorable sir J. A. MacDonald, premier-ministre de la Puissance du Canada.

Très-Honorable Monsieur,
Les membres du club Cartier de Montréal ayant appris que vous deviez passer ici, cette après-midi, se sont empressés de venir, au nom des jeunes conservateurs de la province de Québec, vous souhaiter la bienvenue à l'occasion de votre heureux retour au milieu de nous, et vous féliciter du brillant succès que vous avez remporté dernièrement en Angleterre.

Ils ont remarqué avec une vive satisfaction qu'un grand nombre de vos adversaires politiques, avec une loyauté qui leur fait honneur, se sont joints au parti conservateur pour se réjouir de vos succès et par là rendre hommage à vos éminents talents et à la grande habileté dont vous venez de donner une nouvelle preuve dans l'accomplissement de votre difficile mission, digne couronnement d'une longue et brillante carrière politique.

Veillez donc, très-honorable monsieur, agréer les félicitations de la jeunesse conservatrice de Montréal qui est heureuse de se faire, en cette circonstance, l'interprète de la grande majorité des habitants de la Confédération canadienne.

Le premier ministre répondit comme suit:

Messieurs,
Je suis très-flatté de la bienveillante adresse que vous venez de me présenter. Elle m'est d'autant plus agréable qu'elle me vient de la jeune génération, à moi qui suis déjà vieux, et qui n'espère pas aux débuts de la grande entreprise qui nous occupe, en voir jamais moi-même les résultats.

Je ne saurais vous mettre aujourd'hui au fait du détail des négociations qui ont motivé mon voyage en Angleterre; elles devront être tout d'abord soumises au Conseil Privé.

Je puis cependant vous annoncer que les arrangements faits en Angleterre, sont tels qu'ils assurent la construction du Pacifique et promettent de détourner au profit du Canada le courant de l'émigration européenne qui se dirige vers les États-Unis. (Appl.) Non seulement ce chemin sera construit, mais il le sera entièrement dans dix ans. Pour mieux assurer ce résultat, il a été réglé qu'on ne commencerait pas par la partie la plus facile, et qu'on n'attendrait pas à la fin pour s'attaquer aux travaux les plus difficiles.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, l'un des résultats que j'attends de cette grande entreprise sera de créer un courant d'immigration continu vers ce pays. [Appl.] Un autre point sur lequel je désire attirer votre attention, est que le coût probable de l'entreprise ne dépassera guère les calculs estimatifs faits par moi en 1873. (Appl.) Et qu'on n'oublie pas qu'à cette époque l'honorable M. Mackenzie prétendait que ces calculs étaient absurdes en ce que les chiffres en étaient trop élevés.

Durant mon séjour en Angleterre, je me suis efforcé de concert avec mes collègues, de faire connaître les avantages qu'offre notre pays à la colonisation, et la conséquence a été que je puis aujourd'hui déclarer que cette grande entreprise ne coûtera pas un seul sou à la population.

On ne se fait guère l'idée, à moins de l'avoir constaté soi-même du sentiment public en Angleterre au sujet de cette question. Pour n'en citer qu'un trait je vous dirai qu'un simple particulier a résolu d'acquiescer immédiatement 64,000 acres de terre dans le voisinage des Montagnes Rocheuses, ce à quoi il n'eût jamais pensé s'il n'eût eu la certitude que le chemin de fer du Pacifique ne dut un jour être construit. Le nom de ce futur colon est M. Thomas Brassy. [Appl.]

Je n'ai fait que vous citer un exemple de la tendance nouvelle des esprits en Angleterre vers le Canada. Le pays aura bientôt l'occasion de le constater lui-même

et c'est alors surtout qu'il applaudira du succès de ma mission.

Je dois dire cependant que j'ai rencontré sur ma route de grandes difficultés. Ainsi je ne pouvais me présenter nulle part, m'adresser à personne, sans trouver les gens avec la copie du discours de M. Blake à la main, et préjugés par ce moyen contre le plan que je cherchais à faire accepter. (Cris de honte, hoche.)

Mais, grâce au bon sens de ces personnes, à la connaissance véritable du pays qu'ils ont acquise, et peut-être un peu à mon propre pouvoir de persuasion (rires), un solide contrat a été conclu.

La construction du chemin va marcher, que le parlement se réunisse en novembre ou en février seulement. Nous avons pour nous appuyer des millionnaires, de vrais millionnaires, tout à fait capables d'exécuter des entreprises même plus grandes que celle-ci.

En terminant, je remercie de nouveau mes jeunes amis du club Cartier pour l'adresse qu'ils viennent de me présenter.

Sir John avait l'air tout frais et dispos, sa figure ne portant aucune trace de fatigue après un voyage aussi agité et de transaction d'affaires aussi importantes. On peut juger par son discours des dispositions où il se trouvait et de l'effet que ses paroles ont dû produire sur l'assemblée.

Forgerons! Assortiment de fer le plus complet. Aciers à Pince, à Lisse et à ressort, Clous à cheval, Fers faits, Rapes, Borax, Charbon à cheval, Fers qualité. Le tout à bas prix; chez RAYMOND & FRÈRE.

Le soussigné est heureux d'annoncer qu'il vient d'ajouter à son magasin une botte de tailleur de première classe, sous la direction de MM. Brin et fils, qui apporteront aux commandes une attention toute particulière.

EUSEBE MORIN.

LE CONTRAT DU PACIFIQUE.

Nous lisons dans la *Minerve*:
L'honorable M. O'Connor, ministre des postes, vient de prononcer, dans le comté de Russell, un discours dont l'importance n'échappera à personne. Il corrobore parfaitement ou plutôt complète la dépêche autorisée que nous avons déjà publiée au sujet du succès obtenu par nos ministres à Londres.

On remarquera entre autres déclarations les suivantes: Le chemin sera construit au complet; la convention avec la Colombie Anglaise sera remplie dans toute son intégrité; les travaux devront être achevés d'ici à 1890; le Parlement sera convoqué tout prochainement pour prendre en considération le contrat arrêté avec le syndicat.

En attendant que le chef du cabinet puisse faire connaître les détails de la mission si importante qu'il vient de remplir, on lira avec intérêt les observations suivantes du ministre des postes:

Relativement aux négociations du chemin de fer du Pacifique, je veux vous dire tout ce qui peut convenablement être rendu public actuellement.

La politique du gouvernement de Sir John MacDonald, à l'origine, et à venir jusqu'au moment où il résigna avec ses collègues (au nombre desquels je me trouvais) en 1873, était de faire construire le chemin au moyen d'un subside en argent et d'un octroi de terres dans les territoires du Nord-Ouest.

Cette politique comprenait en outre la garantie donnée au pays que le coût de l'entreprise n'ajouterait rien aux taxes, et que les terres du Nord-Ouest devraient subvenir à toutes les dépenses. Le fameux contrat même, tant attaqué, tant maltraité, et si peu compris, voyvoyait à ce que les millions du subside en argent fussent remboursés au gouvernement par la vente des terres. Et beaucoup de personnes pensèrent que les produits des terres feraient plus que rembourser au gouvernement les trente millions de piastres promis par le contrat aux entrepreneurs.

Cette politique reçut au début l'appui du Globe lui-même, le grand organe du parti réformiste.

En arrivant au pouvoir, M. Mackenzie la modifia, et se mit en mesure de construire le chemin comme entreprise publique.

Aussitôt que Sir John MacDonald revint au pouvoir il s'occupa de revenir à son ancienne politique, et je suis heureux de pouvoir annoncer que des négociations à cet effet ont été conclues entre le gouvernement canadien et un syndicat puissant composé de capitalistes anglais et américains, qui ont donné les garanties nécessaires, et qui sont prêts à construire le chemin et à le tenir en opération à l'avenir; non pas à en construire une partie, mais à le construire en entier, comme entreprise complète, et en exécution de la convention originelle faite entre le gouvernement canadien et la Colombie britannique.

Je puis vous dire aussi que le syndicat sera tenu de compléter le chemin et de l'ouvrir à la circulation avant la fin de 1890. [Quelques voix: Ceci est du nouveau!]

Je suis heureux d'avoir pu vous dire quelque chose de nouveau. Je désire qu'il soit maintenant compris clairement que ce que je dis à ce sujet signifie la construction du chemin de fer du Pacifique suivant la convention originelle entre le Canada et la Colombie britannique, conformément à la foi jurée de la Confédération, à son honneur engagé, et en toute justice non-seulement pour la Colombie britannique, mais encore pour la mère-patrie.

Les clauses du contrat sont plus favorables que moi pour un je n'aurais pu l'espérer il y a deux mois, et aussi avantageuses que peut le désirer tout homme raisonnable en ce pays. Je n'ai aucun doute que lorsque les conditions de l'arrangement seront soumises au parlement, il les trouvera raisonnables et leur donnera sa sanction.

Les travaux seront poussés immédiatement avec activité, et continués sans interruption jusqu'à leur complet achèvement; et quelques-uns, au moins, d'entre nous pourront, dans dix ans, peut-être même avant—car il sera de l'intérêt du syndicat de procéder à la construction aussi vite que possible—se rendre en chemin de fer

d'ici à la frontière de la Colombie, et s'ils le veulent, de l'Atlantique à la côte du Pacifique.

Laissez-moi ajouter que ce système de voies ferrées sera le prolongement du Canada Central, du chemin de fer du Nord et de l'Intercolonial. Des embranchements surgiront de toutes parts le long de cette grande ligne principale, et on verra s'inaugurer une ère de prospérité et de développement national.

Pour finir, relativement au chemin de fer du Pacifique, vous saurez tout dans quelques semaines ou quelques jours, lorsque le contrat aura été soumis au parlement, car tant qu'il n'aura pas été accepté ou rejeté par le parlement, personne ne peut dire s'il s'agit d'un contrat ou non. (Applaudissements.)

FABRIQUE DE SUCRE DE BETTERAVE A ST-JEAN.

Nous lisons dans la *Franc-Canadien*:
Nous avons aujourd'hui le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que l'établissement d'une fabrique de sucres de betterave n'est plus une question problématique, mais une affaire décidée et réglée, définitivement.

L'on M. Marchand a réussi à former une société proprement dite, composée de quelques-uns de nos citoyens les plus entreprenants et cette société a conclu samedi dernier, avec le représentant l'Union Sucrière du Canada, un marché sous acte notarié, par lequel la dite société, d'une part, à garanti à la compagnie française la culture de mille arpents de betteraves dès l'été prochain, et celle-ci s'est engagée, d'autre part, à commencer, au premier mai prochain, de construire ses usines à St-Jean, sous une pénalité de dix mille piastres dont elle fera le dépôt dans une des banques de la province de Québec d'ici au premier novembre prochain. Dans le cas où la compagnie française n'aura pas fait d'ici au premier juillet prochain une dépense de vingt mille piastres pour frais de construction de son usine à St-Jean, cette somme de dix mille piastres sera employée à indemniser les contractants pour la culture de betteraves de leurs frais de culture.

M. Legru, vice-président et ingénieur de l'Union Sucrière, a dû s'embarquer samedi dernier pour le Canada. Ce monsieur doit prendre immédiatement les mesures requises pour la construction de quatre fabriques dont il apporte les plans et devis et pour la construction desquelles il demandera des soumissions avant son départ; les contrats de construction devant être faits cet automne, afin que les entrepreneurs puissent se procurer de leurs matériaux durant l'hiver.

La société de cette ville qui a traité avec l'Union Sucrière doit exploiter sur une vaste échelle la culture de la betterave. Elle a garanti pour 12 ans l'alimentation de la fabrique par une culture de betterave sur une étendue de mille arpents. Mais elle laisse à la disposition des cultivateurs de ce district une forte proportion de cette étendue, et elle laisse aux particuliers le privilège de contracter individuellement pour des cultures de pas moins de cinq arpents chacun, pendant l'espace de cinq ou de douze ans à leur choix.

Chaussures! Chaussures!!
Congress et Bottes pour hommes, Congress et Bottines pour femmes, chez RAYMOND & FRÈRE.

Un nouveau assortiment de tweed vient d'être reçu au magasin de EUSEBE MORIN le tout sera vendu à moitié prix et le tailleur sera fait gratis par M. Brin et fils.

Rapport de l'Exposition agricole et industrielle du Comté de Rouville qui a eu lieu le 21 Sept. courrant et détaillé des prix accordés.

1ère Classe chevaux de traits.
1er pr Joseph Martel 2e Abraham Loisel, 3e John Doodie 4e Daniel Bachelder 5e Pierre Thibierge 6e Simon Paquette.

Jument poulinière et son poulain.
1er pr Ludger Bessette 2e Jérémie Thibierge 3e François Hamel 4e Charles Paquette 5e Théodile Paradis 6e Augustin Noisieux 7e Michel Dubuc 8e J. B. Hamel.

Poulains affranchis et poulaines de 3 ans.
1er pr Mathew Standish 2e Alfred Peltier 3e Robt M. Standish 4e James Standish 5e Damase Delage.

Poulains affranchis et poulaines de 2 ans.
1er pr François Robert 2e Eusèbe Piedal 3e Alphonse Ostigny 4e J. B. Poirier 5e Etienne Poulin.

Poulains entier de 2 ans.
1er pr Félix Bessette 2e Hubert Fontaine 3e François Paquette. Mention honorable Basil Giguère.

Poulains et poulaines d'un an.
1er pr Azarie Beauchemin 2e Pierre Thibierge 3e Louis Ostigny 4e Charles Meunier 5e F. J. Standish.

Taureau de 2 ans et plus.
1er pr George Whitfield 2e Michel Maynard 3e W. H. Chaffers 4e John Paquette 5e Richard Standish 6e Joseph Goyette.

Taureau d'un an.
1er pr Onias Crossfield 2e Etienne Poulin 3e Herménigil Desnoyers 4e J. B. Poirier 5e Joseph Ostigny.

Vaches à lait.
1er pr Joseph Ostigny 2e George Whitfield 3e Léandre Noisieux 4e R. R. Standish 5e Isaac Leroux 6e Joseph Fontaine 7e Robt M. Standish 8e Timothé Nadeau 9e Charles Meunier 10e F. J. Standish 11e François Boulais 12e Napoléon Arès.

Genisse de 2 ans.
1er pr Richard Standish 2e Samuel Crossfield 3e Mathew Standish 4e Robt M. Standish 5e Joseph Martel 6e Robt R. Standish.

Genisse de 1 an.
1er pr G. Whitfield 2e Timothé Girard 3e Isaac Leroux 4e J. Martel 5e James Standish 6e John E. Standish.

Vau mâle du printemps.
1er pr Jos Martel 2e James Standish 3e Paquette 4e Michel Maynard 5e Robt R. Standish.

Genisse du printemps.
1er pr C. N. Frégeau 2e Richard Standish 3e Robt M. Standish 4e Joseph Fontaine 5e Pierre Paquette 6e John E. Standish.

Bœuf de 2 ans et plus.
1er pr Joseph Lebeau 2e Jos Ostigny 3e Etienne Poulin 4e Solime Bessette.

Bœuf d'un an.
1er pr Prosper Guertin 2e Michel Dubuc 3e Etienne Poulin 4e John Murphy.

Bœuf du printemps.
1er pr Henry Ostigny 2e Etienne Poulin 3e Jos Ostigny 4e Charles Paquette.

Drèbe de 2 ans et plus.
1er pr Jos Ostigny 2e Etienne Poulin 3e Charles Paquette 4e Filsion Dickey.

Drèbe de 1 an.
1er pr J. B. Hamel 2e Henry Ostigny 3e Etienne Poulin 4e Isid. Charron.

Drèbe du printemps.
1er pr Henry Ostigny 2e Etienne Poulin 3e Joseph Ostigny 4e Charles Paquette.

Cochon entier du printemps.
1er pr Jos Martel 2e Richard Standish 3e A. Tétrault 4e Olivier Benoit 5e Ant. Chabotte.

Truie du printemps.
1er pr John Paquette 2e Robt R. Standish 3e James Codd 4e Dosité Peltier 5e Richard Standish.

Oies à couple.
1er pr Louis Alix 2e Jos Martel 3e C. N. Frégeau.

Dindes.
1er pr Jérémie Thibierge 2e Richard Standish 3e John Paquette.

Canard.
1er pr Israël Leroux 2e Damase Marcell 3e Charles Garçon.

1 Couple de poules et le coq.
1er pr J. Bachelder 2e Jos Goyette 3e James Codd.

Beurre.
1er pr Charles Meunier 2e Pierre Paquette 3e F. R. Boulais 4e Onias Crossfield 5e Damase Delage 6e Samuel Crossfield.

Fromage.
1er pr Ambrose Tétrault 2e Damase Delage 3e J. N. Messier 4e J. B. Hamel 5e Alphonse Tétrault 6e Louis Alix.

Sucre d'étable.
1er pr Augustin Roy 2e Adélaid Hamel 3e Solime Bertrand 4e Elie Mercure 5e Daniel Bachelder.

Sirop d'étable.
1er pr Solime Bertrand 2e Alph. Tétrault 3e Louis Marcoux 4e Jos Fréchette.

Miel en gâteau.
1er pr Napoléon Frégeau 2e Robert Carden.

Sauon du pays.
1er pr Eusèbe Reinville 2e Onastias Peltier 3e Louis Ostigny 4e Alphonse Tétrault.

Grosse étoffe.
1er pr John Paquette 2e Basil Giguère 3e François Lacoste 4e François Noisieux 5e J. remie Thibierge 6e Robt M. Standish.

Petite étoffe.
1er pr Basil Giguère 2e Janvier Alix 3e Joseph Ostigny 4e Charles Gaudin 5e Jos Fontaine 6e Charles Côté.

Flanelle blanche.
1er pr Adolphe Buisière 2e F. R. Noisieux 3e Richard Standish 4e Hubert Fontaine 5e Chs Gaudin 6e Charles Côté.

Flanelle de couleur.
1er pr Augustin Valière 2e Médéric Dupaul 3e Joseph Barsaloux 5e Pierre Meunier 6e Basil Giguère.

Toile blanche.
1er pr Salomon Tétrault 2e Charles Gaudin 3e J. B. Messier 4e Charles Côté 5e Damase Marcell 6e Camille Côté.

Toile de couleur.
1er pr Camille Côté 2e Charles Côté 3e Pierre Meunier.

Tapis de plancher.
1er pr Flavien Nadeau 2e F. R. Noisieux 3e Augustin Roy 4e Joseph Barsaloux 5e Solime Bessette 6e David Brown.

Tapis rond natté.
1er pr Frédéric Carden 2e Alexandre Maynard 3e Augustin Valière.

Tapis de table.
1er pr Jérémie Thibierge 2e Pierre Sené 3e Adélaid Hamel 4e Antoine Leroux.

Coquette

Comité central.—Le comité central formé à propos de la fondation d'une fabrique de sucre en cette ville ne donne guère signe de vie. Il faudrait lui imprimer une énergie qu'il ne semble pas posséder, car ce n'est pas en laissant les campagnes à elles-mêmes, qu'on arrivera à obtenir mille arpents de terre en betteraves. Au risque de passer pour importun, nous élèverons encore la voix pour demander au comité d'agir énergiquement dans l'intérêt de St. Hyacinthe. Il y va du salut de notre population ouvrière et agricole.

Twoed! Twoed!! Twoed!!!
Grand choix à bas prix. Etouffés à Capote et Manteaux, Chappes, Châles, Couvertures, etc., Chapeaux de l'Alle, Laine et Toile du pays prise en échange, chez **RAYMOND & FRERE.**

St. Paul d'Abbotsford.—L'exposition de la société d'horticulture d'Abbotsford a eu lieu vendredi dernier à St. Paul. Il y avait une foule considérable parmi laquelle on remarquait des personnes du Montréal, St. Hyacinthe et des Cantons de l'Est. Au delà de 100 plats de raisins de différentes sortes étaient exposés. Le raisin canadien supportait avantageusement la comparaison avec des fruits de la vigne américaine, exhibés par les propriétaires d'une pépinière de Rochester, N.Y.

Les visiteurs ont pu examiner une variété remarquable de pommes, de prunes, de poires et de légumes, ainsi qu'un grand nombre de bocaux remplis de fruits cuits et préparés sans sucre.

Grâce à cette association le goût de l'horticulture et surtout de la culture de la vigne se répand de plus en plus dans le comté de Rouville et les environs. L'exhibition se termina par quelques remarques de la part de M. Cotton Fisk, Président de la société, et de G. A. Giguère, Sec. M. P. Ce dernier félicita les cultivateurs sur les progrès qu'ils faisaient faire à l'horticulture et leur dit qu'il éprouvait un certain sentiment d'orgueil de ce qu'il représentait un comté où l'on comptait un si grand nombre d'agriculteurs intelligents et industrieux qui faisaient de louables efforts pour rendre l'agriculture florissante dans cette division électorale.

Une soirée à St. Simon.—Nous étions bien une douzaine, nous hâtant à travers le premier pénétré du soir.

Devant nous, la route large, sèche et toute poudreuse de poussière, au firmament, de gros nuages sombres nous menaçant de pluie, tonnerre et que sais-je encore, au loin les lueurs de la terre noire qui brûle, partout autour de nous une fumée épaisse et âcre; et, cependant, nous allions toujours et gaiement nous avançons vers St. Simon. Vu dans l'obscurité d'une soirée d'automne, St. Simon est une place comme toute autre; mais aperçue dans une salle de théâtre que la charité avait dressée je ne sais trop où ce soir-là, cette paroisse a une population si charmante et affable que cela donne à l'étranger grande envie d'aller quelque jour la visiter en plein soleil.

On allait donc assister à une soirée dramatique et musicale, en faveur des incendiés de Ste. Hélène et d'autres lieux, et vraiment la charité était douce aux cœurs ce soir-là, car la foule se pressait, s'amorcelait à s'étouffer aux abords de la salle.

Enfin, cependant, on grimpe lestement, entraînés par le courant de la foule, et nous voici en pleine lumière, dans une salle si gracieuse si belle, mais qui fait plaisir à voir sous sa couronne de têtes. Une poignée de mains de ci de là, car dans ces occasions il se rencontre des figures connues et amies presque toujours, et nous voici fixés pour toute la soirée.

Fixés, n'est pas trop dire: on est là, en effet, debout, épaules contre épaules, suant à qui mieux mieux et n'ayant que difficilement l'espace de jeter un regard ravi aux riants et gentils minois qui s'étaient tout coquettement d'un côté de la salle.

Enfin le rideau se lève et une épopée au caractère du temps des croisades se déroule sur la scène. Ce sont des dames qui remplissent les premiers rôles et elles le font avec beaucoup de bonheur.

Ensuite, le corps de musique de St. Simon, exécutée, sous la direction de M. Saie Bouvier, un fort joli morceau et très bien réussi.

Après la musique, le chant, et Made-moiselle Migneault, d'Acton-Vale, avait bien voulu prêter sa jolie voix à l'accomplissement de cette partie du programme. Cette demoiselle chante bien et les applaudissements et les bouquets qui vinrent couronner chacune de ses apparitions sur le théâtre ont dû lui prouver.

Mais la grande pièce de la soirée était "Félix Poutre", cet épisode des jours de 37 toujours si chaleureusement accueilli par un auditoire canadien-français.

Bien que composé de peu près de novices le club d'amateurs de St. Simon eut un assez beau succès dans la mise en scène de "Félix Poutre". Certains rôles furent même rendus avec beaucoup de bonheur. On nous pardonnera de ne pas citer de noms.

Touin, fit rire et avec droit.
Ensuite, vint une petite pièce qui fut rendue avec beaucoup de naturel et de grâce par des dames et des demoiselles.

A plusieurs reprises durant la soirée la musique et le chant avaient fait entendre leurs notes joyeuses et tous se retirèrent satisfaits aux accords du corps de musique qui contribua beaucoup à l'éclat de la soirée.

Retour. L'honorable M. Paquet, M. Wurtelle, et M. Faucher de Saint Maurice doivent s'embarquer au Havre samedi prochain pour revenir en Canada.

Nouvelles Locales.

St. Hyacinthe 27 août 1880.
F. BARTELS, Sec.
Agent de la compagnie d'Assurance La Citoyenne.

Monsieur.—Veuillez accepter mes sincères remerciements pour le prompt et entier paiement (quoique dû le 24 octobre prochain) de la réclamation de \$1,000 que j'avais contre la Compagnie dont vous êtes agent, suivant Police No. 873 sur la vie de mon défunt mari, M. Charles Larivière.

CELINA BERNARD.

PIANOS WEBER DE KINGSTON.

St. Hyacinthe, Août 27 1880.
J'ai eu le plaisir d'examiner cette après-midi chez M. Perrault, un piano sortant de la manufacture Weber de Kingston. Ayant eu l'occasion de voir et d'entendre bon nombre de ces pianos à St. Hyacinthe et ailleurs, je crois pouvoir dire qu'ils sont excellents sous tous les rapports et de beaucoup supérieurs aux pianos américains en général. Ce sont des pianos de durée, conservant bien l'accord et qui n'exigent que peu d'entretien. Le piano sur lequel j'ai joué cette après-midi, réunit, je crois, les qualités indispensables à tout bon instrument. Son riche et moelleux, tendre, léger et délicat. Le mécanisme ne fonctionne très bien et l'intérieur me paraît construit très solidement. Aussi, c'est avec la plus grande satisfaction que je commande les pianos Weber de Kingston, surtout aux maisons d'éducation; car ce sont des pianos de durée.

On peut se les procurer à St. Hyacinthe à la meilleure condition qu'à Montréal en s'adressant à **J. E. PERRAULT** marchand et agent pour la vente de ces Pianos.

ALCIBIADE BEIQUE.

9-80-6-p-m.

La Co. de Ceintures Voltaïques, Marshall, Mich. enverra ses célèbres ceintures Electro-Voltaïques aux souffrants, pour 30 jours à l'essai. Garantie promptement garantie. Ils tiendront à leur parole. Ecrivez leur à nos délais 15, 10, 7, 12

Huitres! Oysters!—**AUX AMATEURS.**—**D. RENAUD** Confiseur, recevra tous les jours des huitres fraîches de Baltimore. Ar si Biscuits, Fruits, Noix, Sucerres, Joints d'Enfants, Pipes, etc. Ecume de Mer et en Bois, Tabac, Cigares—11-8-80.

Meres! Meres!! Meres!!!
Etes-vous troublés la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? Si l'enfant est allé chercher tout de suite une bouteille du SIROP CHALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce Sirop ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille. Exigez la véritable qui porte le fac-simile de CURTIS & PERKINS sur l'enveloppe extérieure. En vente chez tous les pharmaciens, 25 cents la bouteille. Se méfier des contrefaçons.

Nouvelle Boutique.—Mr. I. Charbonneau vient d'ouvrir sa manufacture de Crackers et candy, et il vendra aux prix de Montréal. Il remplace ses nombreuses pratiques et compte sur la continuation de leur encouragement.

Il reçoit tous les jours des fruits nouveaux, Pommes, Raisins, Fraises, Poires, Pêches, etc., de même que des huitres de Baltimore. Après tout cela nous fumons son Cigare Success qui est magnifique.

On reconnaît universellement

que les **Pilules Cathartiques d'Ayer** sont le meilleur de tous les purgatifs employés dans les familles. Elles sont le résultat de longues et laborieuses recherches couronnées de succès, et leur usage fréquent qu'en font les Médecins dans leur pratique, ainsi que toutes les nations civilisées, prouve qu'elles sont les meilleures et les plus actives de toutes les **Pilules purgatives** que la science ait inventées. Étant purement composées de végétaux, elles ne peuvent produire aucun mal. Sous le rapport de leur mérite intrinsèque et de leur puissance curative, nulles autres **Pilules** ne peuvent leur être comparées, et toute personne qui en connaît les propriétés, les emploiera selon qu'il sera nécessaire. Elles maintiennent le corps en parfait état et assurent le fonctionnement régulier du mécanisme humain.

Douces et efficaces, les **Pilules Cathartiques d'Ayer** sont spécialement adaptées aux besoins de l'appareil digestif dont elles préviennent et guérissent les dérangements, si elles sont administrées en temps utile. Ces **Pilules** sont le meilleur et le plus sûr remède pour les enfants et les personnes d'une constitution délicate, avec lesquels il est nécessaire d'employer un purgatif modéré bien qu'énergique.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., E. U. Chimistes pratiques et analytiques.

En vente chez tous les Pharmaciens.

Toux.—Les **Pastilles Bronchiques de Brown** sont employées avec avantage pour soulager la toux, maux de gorge, enrouements et affections bronchiques. Depuis trente ans ces pastilles sont en usage, avec un encouragement qui augmente chaque année. Elles ne sont pas nouvelles, elles ont été en très-grand usage par la génération passée, elles ont pris place dans les rangs bien mérités des remèdes à la mode de notre siècle.

LA GORGE.—Les **Pastilles bronchiques de Brown** agissent directement sur les organes de la voix. Elles ont un effet extraordinaire sur tous les désordres de la gorge et du larynx, rétablissant un timbre de voix ramolli par le froid ou par avoir trop parlé, et ramène une diction nette et distincte. Les orateurs et les chanteurs les trouvent très-utiles.

LA TOUX, RHUME, CATARRHE ou maux de gorge exigent une attention immédiate. Si vous les négligez, ils se changent en maladie de poitrine incurable. Les **Pastilles bronchiques de Brown**, sont un remède presque infailible contre eux. Il y a des imitations offertes au vent qui ne sont que des imitations dangereuses. Les véritables **Pastilles bronchiques de Brown** sont vendues en boîte.

CEINTURES, CASQUETTES D'ECOLIER

Chez **F.-X. BLANCHETTE.**
18 Août 1880. ne

Dépêches Télégraphiques.

Québec, 27 On va construire une nouvelle église à un couvent au village Saint-Charles près du pont Bickel.

Ottawa, 27—Durant ces derniers jours, MM. Thomas Mackay et Cie ont expédié de grandes quantités de seigle et de pois en Angleterre via Montréal.

Rague, 27—Le sultan refuse définitivement de céder Duleigno. L'ordre d'avancer a été donné à la flotte et à l'armée Monténégro. Le prince Nikita du Monténégro, semble réguler. L'amiral Seymour est arrivé ici, et l'on dit que l'action combinée de la flotte alliée, contre Duleigno, est attendue d'un moment à l'autre à Duleigno.

Londres, 27—Le gouvernement a, de fait, décidé d'abandonner l'île de Chypre. Tous les travaux publics y ont été arrêtés, et le vaisseau de guerre a été rappelé. C'est le nouveau dénouement de la politique d'annexion de lord Beaconsfield.

Dublin, 27—Lord Mountmorris a été assassiné samedi par des personnes restées inconnues. Il avait assisté à une réunion de magistrats à Clonbar, comté de Galloway, de bonne heure dans la soirée, et quitta Clonbar vers 8 heures. Son corps a été trouvé à 9 heures sur le côté du chemin, à Rathoon, près de Ballindole, à environ un demi-mille de sa résidence, Eber Hall, percé de six trous de balles, la plupart à la tête. Lord Mountmorris avait refusé dernièrement de faire aucune réduction dans le prix de ses fermes, et ses relations avec ses tenanciers étaient loin d'être agréables.

Une lanterne et une bouteille de whisky étaient à côté du cadavre. Lord Mountmorris était à cheval; le cheval arriva seul à la maison, ce qui amena des recherches immédiates. Il n'avait que quinze tenanciers.

Trois-Rivières, 28—La fête de Sa Grandeur Mgr l'évêque des Trois Rivières, qui d'ordinaire se célèbre le jeudi le plus rapproché du 4 octobre, aura lieu cette année le jour même, c'est-à-dire lundi soir, le 4 octobre, au séminaire et le lendemain chez les Dames Ursulines.

Ottawa, 28—M. McLeod Stewart a reçu de Rio Janeiro une lettre annonçant que le secrétaire d'Etat au Brésil, demandera prochainement aux Cortes, maintenant en session, de voter une subvention de \$50,000 pour l'établissement d'une ligne de vapeurs entre le Canada et le Brésil.

Après la prochaine session, le Russell House devra disparaître pour faire place à l'un des plus beaux hôtels du Canada.

Tous les ministres sont actuellement en cette ville moins Sir Charles Tupper et les honorables MM. Pope et Aikens. Il y a eu, aujourd'hui une réunion du cabinet.

On ne connaît pas la date précise du retour de Son Excellence le gouverneur général.

Paris, 18—M. Gambetta est allé en Suisse prendre un repos d'un mois. Pendant ce temps, M. Constans se rend dans les provinces pour voir de près l'exécution des décrets de mars. M. Ferry et ses collègues ont décidé de dissoudre d'abord les congrégations non autorisées par le Vatican et de disperser celles dont les membres sont en majorité étrangers. Les autres congrégations qui n'ont pas d'autorisation légale, seront ensuite attaquées les unes après les autres. On croit empêcher de cette manière ces manifestations sympathiques qui ont accompagné le départ des jésuites.

La presse norvégienne demande le rappel de l'acte d'Union et la séparation des deux couronnes depuis longtemps unies de la Suède et de la Norvège. L'agitation prendrait même des proportions; et les journaux suédois conseilleraient au gouvernement d'employer de fortes mesures pour maintenir l'honneur et l'intégrité du royaume. L'intention des agitateurs est de constituer la Norvège en république. Le roi est depuis quelque temps en désaccord avec le parlement norvégien, et la majorité des membres de ce dernier a refusé à Sa Majesté le droit d'imposer son veto final.

FROMAGE.

Prix des Marchés.
Montréal, 29 Sept. 1880.
Fromage en gros, 12 1/2 à 13 1/2 cts par livre.
Liverpool, 29 Sept. 64 1/2 cts par cent.

DECES.

En cette ville, le vingt huit du courant, à l'âge de un an et neuf mois, Joseph-Gaspard-Lucien-Tancrède, enfant de L. S. Adam, ex N.P. Quoique victime d'une terrible maladie, quoique attaché à votre affection et à vos caresses dans un âge si tendre, parents affligés ne le pleurez pas.

Nouvel enlèvement dans les phalanges célestes, faisant partie de la garde d'honneur du Tout-puissant, ce jeune martyr intercedera pour vous auprès du Trône de l'Eternel.

Cette bouche qui ici bas balbutiait avec difficulté les quelques paroles que lui dictait son enfantine tendresse, sera la-haut écho, pour vous obtenir des grâces et vous attirer des bénédictions.

Séchez vos larmes, parents qu'un si grand malheur a frappés, consolez-vous par la pensée que celui qui vient de vous être enlevé peut vous être utile, par le pouvoir qu'il possède de jeter au profit du Dieu Maître.

L'enterrement aura lieu cette après-midi, Jeudi le 30 septembre, à 3 heures.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A Notre-Dame de St. Hyacinthe, le 26 septembre, après une longue maladie, s'est éteint, à l'âge de 76 ans, Monsieur Guertin, ancien et respectable cultivateur.

CANADA, 28 1880
Province de Québec,
District de St. Hyacinthe

La Cour de Circuit.

St. Hyacinthe, le vingt-huitième jour de Septembre, mil huit cent quatre-vingt.

No. 5357.

LEANDRE NOISEUX, cultivateur de la paroisse de St. Jean Baptiste de Rouville, dans le District de St. Hyacinthe,

Demandeur

WILLIAM DÉRAGON, fermier, ci devant de St. Mathias, dit district, puis du township de Durham, district d'Arthabaska, et maintenant absent de cette province,

Défendeur

Il est ordonné, sur motion de MM. TELLIER, DE LABREUN, & BÉCHAMIN, avocats du demandeur, qu'il y ait rapport par le rapport de l'huissier sur le bref de sommation en cette cause, que le défendeur a quitté son domicile dans la Province de Québec, qu'il y possède des propriétés et qu'il ne peut être trouvé dans le District de St. Hyacinthe, que le défendeur soit, par un avis inséré en français dans le *Courrier de St. Hyacinthe* et en anglais dans le *Farmers Journal*, deux papiers nouvelles publiés à St. Hyacinthe, assis, assigné à comparaître devant cette Cour et à répondre à la demande du demandeur, sous deux mois après la dernière insertion de cet avis, et sur le défaut du défendeur de ce faire dans le délai assis, il sera permis au demandeur de procéder par défaut.

ROY & RICHER,
G. C. C.

50 Cartes Chromos et Litographiques, (pas 2 semblables) avec nom 10 cts. 35 cartes de courtoisie 10 cts. Jeu d'auteur 15 cts. Album auto, aphi 20 cts. 1e tout 50 cts. Clinton Bros., Clintonville, Conn. 10-81



AVIS.

LE CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC.

Depuis lundi le 27 septembre courant le train local entre Montréal et St. Hyacinthe sera discontinué. Un train mélangé partira de St. Hyacinthe à 6.30 A. M. arrivant à Montréal à 8.45 A. M. Partira de Montréal à 6.10 P. M. arrivant à St. Hyacinthe à 8.50 P. M. Un char passager sera aussi attaché à un train de freight et prenant les passagers venant de la Pointe Lévis par le train mélangé. Partant de Richmond à 5.00 P. M.

Montréal
24 Sept. 80 3fs. Joseph Hickox, Surint Général.

40 CARTES élégantes, toutes Chromos, Motto et Vers, nom en or et en noir lcts. 1 81 WEST & CO., Westville, Conn.

LOTÉRIE N.-D. DE LOURDES.

Le quatre Novembre prochain aura lieu le tirage de la loterie faite au bénéfice de la Chapelle de N. D. de Lourdes à St. Sauveur de Québec par le RR. PP. Oblats. Les personnes qui ont des billets sont respectueusement priées de faire parer la valeur à qui de droit le plus tôt possible.—27-6-80-6 fois.

250 Motifs et 50 vers, chromos et cartes routes avec nom 25cts. 1 81 WEST & CO., Westville, Conn.

Cheval et Voiture volés

Le 18 du courant dans l'après-midi, le sousigné est un jument sans poil, noir de robe, devant l'église de la paroisse de St. Hyacinthe, elle a deux ring-lones aux pattes de derrière. Elle était attelée sur un buggy léger, les ressorts sur le long, attelage blanc un peu vieux. Il y avait une chappe de laine dans la voiture. Le tout est disparu entre midi et quatre heures de l'après-midi. Celui qui en informera le sousigné ou le chef de police de cette ville sera généreusement récompensé.

DI. ACE BLANCHARD, St. Damase.

29 Septembre 1880.—3f

CHEVAL VOLE!!!

Dans la nuit du 5 courant, un cheval valleur café jannette, crinière et queue blanches, ferré des quatre pattes, hauteur environ 4 pieds 11 pouces fut volé dans la paroisse de St. Jean Baptiste, en même temps un vieux harnais et un vieux wagon. Ce qui informera notre chef de police, ou M. Bequette, hôtelier de Ste. Madeleine, ou le propriétaire sousigné, sera généreusement récompensé.

J. B. GABOURY, St. Jean-Baptiste de Rouville.

6 Septembre 88 1-8.

LIBRAIRIE DU SACRÉ-CŒUR.

J'informe respectueusement le public, que je viens d'ouvrir une Librairie.

[Bâtisse Pagnuelo]

Rue Cascades, ST. HYACINTHE

Voulant faire de ma maison, un établissement de première classe, je n'ai reculé devant aucune dépense. Je suis allé en Europe, et ai pris des arrangements, qui me permettront de fournir tout article aux prix de Paris.

Faiture tout spécialement, l'attention des Messieurs du Clergé, des Communautés Religieuses et des hommes de profession, sur l'avantage du système suivant pour l'acquisition des ouvrages de

Theologie, Droit Canon, Livres pour Bibliothèques Paroissiales, Droit Jurisprudence, Médecine, Histoire, Beaux Arts, etc., etc.

Je pourrai faire venir immédiatement de France tous les ouvrages que l'on désirera. Je les compteraux aux prix du catalogue, et qui sont ceux que l'on paie en France, le franc français compte à 20cts de notre monnaie.

A l'arrivée des ouvrages, on aura à me payer les frais de douane et transports, la balance de la commande sera divisée en quatre paiements, dont j'encaisserai à chaque mois.

On peut se convaincre des immenses avantages de ce système, en songeant qu'il n'y a aucun bénéfice d'intermédiaire à payer, et que les livres coûtent ce qu'ils coûtent à Paris.

Une remise libérale est accordée pour du comptant.

Les catalogues seront adressés à toute personne qui en fera la demande, on est prié d'indiquer le genre d'ouvrage, afin de rendre plus facile l'envoi des catalogues.

Spécialité: Encadrement de gravures à des prix modérés.

Une visite à mon établissement est respectueusement sollicitée.

L. A. CHOQUET.

St. Hyacinthe, 15 juillet 1880—3p18cm

AUX MARCHANDS ET COMMISSAIRES D'ÉCOLE

Le sousigné informe les intéressés qu'il vient de recevoir un assortiment complet de

Livres d'Ecole, Plumes, Papiers, Cahiers, Ardoises, Crayons, Encre, Etc., Etc.

JOURNAUX d'Ecoles et CARTES GÉOGRAPHIQUES pour les Municipalités Scolaires.

EN CROS ET EN DETAIL.

[Les Prix sont ceux de Montréal.]

E. H. RICHER.

aj e h j m e a b i

MAGASIN ET HOTEL

A Vendre ou à Louer

au Village St. Joseph.

Le sousigné offre en vente ou à louer une maison, occupée actuellement par un hôtel et un magasin au Village St. Joseph, près de la Station du petit train, c'est le plus beau site de Pénitrod pour y tenir ces deux commerces.

La maison est grande et fournie de tout ce qu'il faut pour un hôtel ainsi qu'un magasin, vastes écuries, cours, etc.

Pour les conditions, s'adresser au sousigné, EUDORE BEAUDRY, St. Joseph de St. Hyacinthe.

27 août 1880.—4 m-c.

CHAUSSURES HARDES FAITES. L. N. LUSSIER & CIE., Viennent d'ajouter à leur Magasin de Chaussures un Département nouveau, celui des HARDES FAITES.

L'assortiment est des mieux choisis et ne laisse rien à désirer quant à la qualité des Etouffes, l'élégance de la coupe et la durée de l'ouvrage.

SURTOUS VESTES PANTALONS PARDESSUS

En DRAPS et en TWEEDS, confectionnés d'après les dernières modes américaines.

MARCHANDISES NOUVELLES RECUES TOUTES LES SEMAINES.

S'il vous faut un habillement neuf, n'oubliez pas le Magasin Populaire de

L. N. LUSSIER & CIE.,

C'est là que vous achèterez à votre goût et à Bon Marché.

CHAUSSURES!

Notre assortiment de Chaussures est toujours de plus en plus considérable et tout le monde sait que pour acheter de bonnes et belles chaussures avec peu d'argent, il faut aller chez

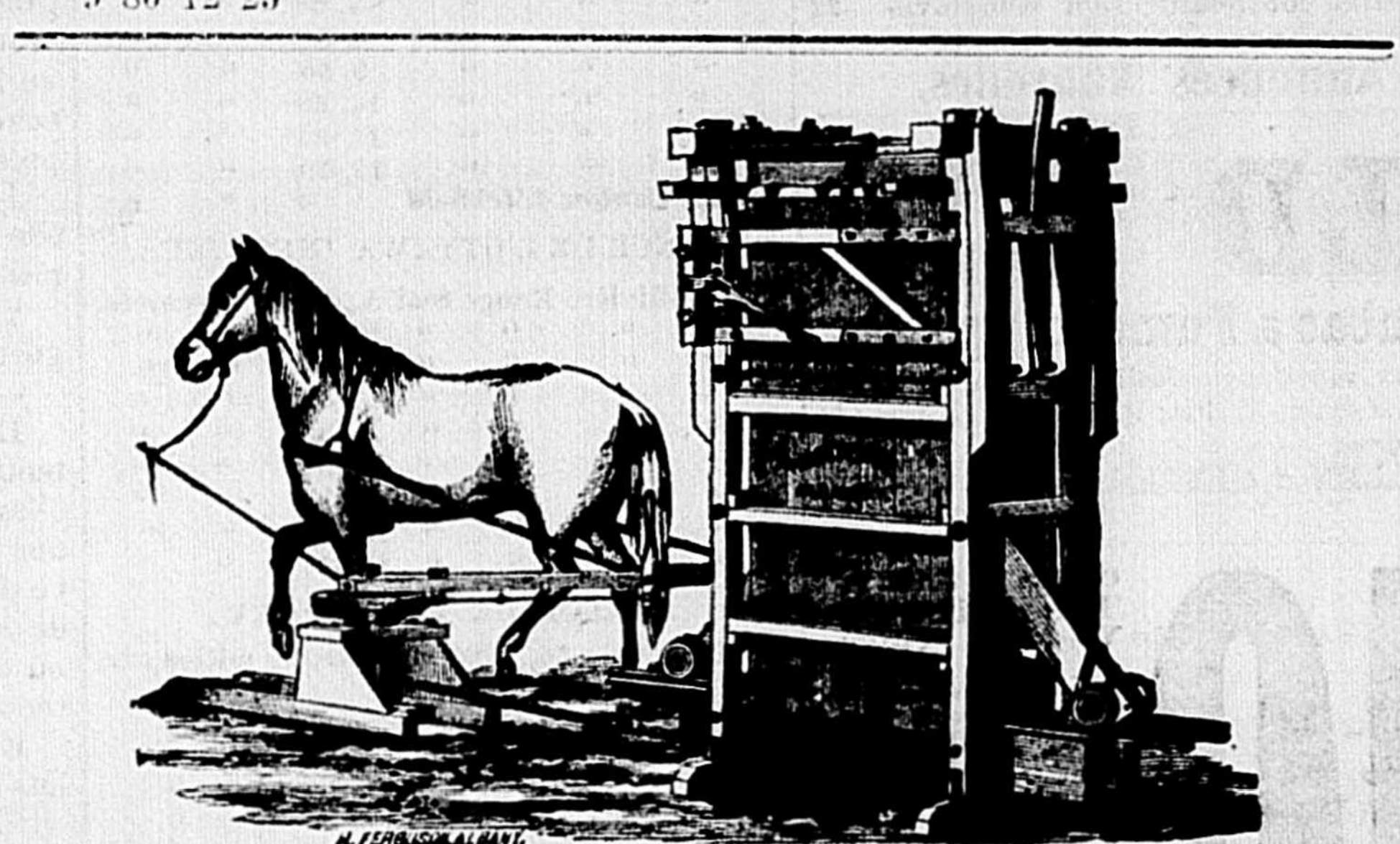
L. N. LUSSIER & CIE.

(Montreal Branch Store.)

Rue Cascades-Bâtisse PAGNUELO

ST. HYACINTHE.

9 80 12 25



AU PUBLIC

La présente est pour certifier que j'ai accordé une licence à O. Chalifoux & Fils de St. Hyacinthe, P.Q., pour fabriquer et vendre ma *Patent Rail Road hay Presses*, et autres. J'avertis aussi le public par la présente que ceux qui ont manufacturé les dites presses sans licence de ma part, exposent les propriétaires aux poursuites et aux dommages, j'enverrai en temps et lieu un agent au Canada pour examiner et arrêter l'usage de ces machines qui se trouvent en contravention.

J'ai travaillé pendant plusieurs années à introduire le pressage du foin, ce qui est le profit du pays par l'exportation. Aujourd'hui que la chose réussit j'apprends qu'il y en a qui manufacturent ma presse à foin en contravention à ma patente pour le Canada. Je compte sur mes pratiques pour me faire connaître ces machines en sorte que je puisse prendre des procédés légaux pour saisir ces presses et sauver mes droits. J'en appelle à l'honneur canadien; et j'espère que mes pratiques veilleront et me feront connaître les transgresseurs. Mes essais en Canada jusqu'à ce jour furent sans profits, quoiqu'ils profitassent aux Canadiens. Je ne veux plus souffrir d'être privé du fruit de mes labeurs après toutes mes dépenses de temps et d'argent. Je n'ai accordé de licence qu'à MM. Chalifoux & Fils en Canada, et je poursuivrai suivant la loi ceux qui manufactureront et se serviront de mes presses.

[Signé] P. K. DEDERICK.

Albany, N. Y., 3 Septembre 1880.

ANNONCE TRES IMPORTANTE!

TOUT EST RÉDUIT À L'OCCSSION DE LA GRANDE EXPOSITION

CHEZ

A. PILON & CIE.,

Nos. 647 & 649, Rue Ste. Catherine, MONTREAL.

